

niort agglo

Agglomération du Niortais

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le



ID : 079-200041317-20210412-C__13_04_2021-DE

Votants : 82

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 02 avril 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 12 avril 2021

ETUDES ET PROJETS NEUFS - REQUALIFICATION DU BÂTIMENT, 10 PLACE DE LA COMÉDIE À NIORT - APPROBATION DU PROGRAMME ET DE L'ENVELOPPE FINANCIÈRE, CONSULTATION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Titulaire-s présent-e-s :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaire-s absent-e-s ayant donné pouvoir :

Alain CANTEAU à Florent JARRIAULT, Christine HYPEAU à Yamina BOUDAHMANI, Nadia JAUZELON à Philippe LEYSSENE, Nicolas ROBIN à François GUYON.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Florence VILLES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 12 AVRIL 2021

ETUDES ET PROJETS NEUFS - REQUALIFICATION DU BÂTIMENT, 10 PLACE DE LA COMÉDIE À NIORT - APPROBATION DU PROGRAMME ET DE L'ENVELOPPE FINANCIÈRE, CONSULTATION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) a acquis récemment un immeuble de bureaux situé 10 place de la Comédie à NIORT, au sein duquel se trouve le quotidien la Nouvelle République.

Dans le cadre de son Schéma Local de l'Enseignement Supérieur et de l'Innovation, des actions sont menées pour le développement des pôles d'enseignement supérieur et la CAN projette l'installation du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) dans ce bâtiment.

Pour ce faire, une restructuration d'envergure du bâtiment est nécessaire, notamment sur les aspects de mise en conformité (Établissement Recevant du Public et son accessibilité) en complément des objectifs fonctionnels de ce type d'équipement d'enseignement supérieur.

Préalablement à cette présente consultation, une intervention intermédiaire dite « Phase 0 » permettra d'accueillir une première session d'étudiants pour la rentrée 2022.

Un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage a été recruté, plusieurs scénarii ont été étudiés et présentés aux futurs utilisateurs.

Le scénario retenu est complété d'un programme détaillé fonctionnel et technique intégrant l'accessibilité, les économies d'énergies, l'aspect qualitatif du lieu, les fonctionnalités avec les principales liaisons entre les entités et les espaces.

Le coût des travaux est estimé à 1 550 000 € HT valeur avril 2021 hors mobiliers, équipements, matériels informatiques et logiciels.

Le coût de l'opération est évaluée à 2 700 000 € HT intégrant les travaux (phase 0 et requalification complète), les frais de maîtrise d'œuvre (sur les deux phases) ainsi que les différents frais annexes, aléas, révisions/actualisation...

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le programme et l'enveloppe affectée aux travaux soit 1 550 000 € HT hors honoraires et autres frais, et le coût de l'opération de 2 700 000 € HT (hors acquisition, mobilier et moyens technologiques),
- Autorise le lancement de la consultation des concepteurs du projet, et la signature du marché associé,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à solliciter les aides financières susceptibles d'être allouées auprès des services de l'État et des collectivités concernées.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 82

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Claude BOISSON

Vice-Président Délégué